

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit le onze septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 4 septembre 2018, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Karine NICAISE-DUFLOT, Maire-remplaçant,

Présents : MM. Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Bastien PAULAUQUI, Sébastien DOLE, Christophe MACQUART, Karine NICAISE-DUFLOT

Absents excusés :

Pouvoir donné :

Secrétaire de séance : **Benjamin WATIER**

COUPE DE BOIS ÉTAT D'ASSIETTE 2019 :

Le Conseil Municipal approuve l'État d'Assiette des coupes 2019 sur les parcelles 8, 12 et 26, proposé par l'ONF.

ENTITÉ LEGS FAROUX :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, demande à la trésorerie de modifier le budget annexe LEGS FAROUX en un budget autonome avec son propre compte de trésorerie.

Chaumuzy, le 8 octobre 2018
Le Maire-remplaçant,
Karine NICAISE-DUFLOT